

Autorisations d'achats pour l'exercice 2005

Préavis N° 2004/38

Lausanne, le 23 septembre 2004

Monsieur le président, Mesdames et Messieurs,

1. Objet du préavis

Après le moratoire instauré par la Municipalité lors de l'établissement du budget 2004 pour l'acquisition de véhicules, machines et matériels, le présent préavis revient à sa forme traditionnelle en présentant à nouveau des demandes de crédit pour ces objets dont le coût unitaire excède 10 000 francs, ainsi que pour l'achat de matériels et logiciels informatiques.

Globalement, ces demandes se présentent de la manière suivante :

	<u>Exercice 2005</u>	<u>Exercice 2004</u>	<u>Ecart</u>
	<u>fr.</u>	<u>fr.</u>	<u>fr.</u>
Véhicules, machines, matériels	3 540 500	0	3 540 500
Matériels et logiciels informatiques	1 421 000	1 306 500	114 500
	<u>4 961 500</u>	<u>1 306 500</u>	<u>3 655 000</u>

Comme à l'accoutumée, les demandes formulées par les directions ont fait l'objet d'un examen sévère afin de limiter les dépenses.

S'agissant des acquisitions dans le domaine de l'informatique, elles ont été réduites au strict nécessaire, plus particulièrement au niveau de l'achat de PC supplémentaires, afin de tenir compte de la nouvelle politique pratiquée pour la rénovation des infrastructures micro-informatiques.

Rappelons à ce propos que, vu l'évolution très rapide des technologies dans l'informatique, le détail figurant en annexe du présent préavis ne revêt qu'un caractère indicatif, le choix effectif et les prix unitaires pouvant varier compte tenu de nouvelles données.

Conformément à la règle, les dépenses effectives sont portées en augmentation des comptes respectifs du bilan; seuls les amortissements figurent dans le budget annuel de fonctionnement. Il est bien entendu que les montants non utilisés à la fin de l'exercice ne peuvent pas être reportés.

2. Crédits demandés

Voici la liste des crédits qui sont sollicités pour l'exercice 2005 :

fr.

TOTAL =====	4 961 500 =====
A. Total des acquisitions de véhicules, machines et matériel	3 540 500
B. Total des achats de matériels et logiciels informatiques (selon détail SOI)	1 421 000

fr.

A. Total des acquisitions de véhicules, machines et matériel	3 540 500
---	------------------

<u>ADMINISTRATION GENERALE ET FINANCES</u>	12 000
---	---------------

– Secrétariat municipal	12 000
--------------------------------	---------------

Greffes municipales – Archives communales

Un lecteur-reproducteur DVCAM DSR-DR 1000P pour le traitement des archives filmiques et des archives de TVRL	12 000
--	--------

<u>SECURITE PUBLIQUE</u>	415 500
---------------------------------	----------------

– Corps de police	334 000
--------------------------	----------------

Salle polyvalente

Un projecteur de cinéma, en remplacement du projecteur tri-tubes hors service depuis mi-mai 2004	20 000
--	--------

UICP – Audiovision

Une caméra d'épaule longue durée et grande distance, en remplacement de la caméra JVC hors d'usage. (Ce matériel est utilisé pour des assemblées, séminaires, conférences, cours "Tact", cours d'éthique, tournages ou exercices sur le terrain)	15 000
--	--------

Police-secours

Un véhicule, en remplacement de l'Opel Vectra, VD 16 098, année 1999, comptant 178 060 km au 30.06.2004 (dernière expertise : mai 2004)	46 000	
Transfert de l'équipement radio	1 000	
Protection des vitrages (film)	1 800	
4 pneus neige + jantes	1 200	50 000

Police-judiciaire

Un véhicule, en remplacement de l'Opel Vectra, VD 163 293, année 1995, comptant 141 070 km au 30.06.2004 (prochaine expertise : janvier 2005)	30 000	
Transfert de l'équipement radio	1 000	
Equipement feu bleu + sirène	3 000	
Enregistreur de fin de parcours	1 600	
4 pneus neige + jantes	1 200	36 800

fr.

Groupe-accidents

Un fourgon, en remplacement du fourgon VW T4, VD 10 204, année 1993, comptant 149 780 km au 30.06.2004 (dernière expertise : novembre 2001)	45 000	
Transfert de l'équipement radio	4 500	
Feu bleu (rampe, flash arrière, sirène, flashers calandre)	16 000	
Enregistreur de fin de parcours	2 000	
Aménagement intérieur	33 500	
Système de sécurité (clé contact)	2 000	
Pneus neige + jantes	1 800	
Kit main-libre	1 000	105 800

Bureau du contrôle de la circulation

Une installation destinée à l'accueil des radars pour le contrôle de la signalisation lumineuse et de la vitesse, en remplacement d'un ancien équipement qui a été mis hors service, suite à des travaux (carrefour Harpe-Cour). Dans le cadre du renouvellement des radars, ces anciennes installations ne sont plus compatibles avec la nouvelle technologie		
1 mât articulé	5 000	
1 cabine blindée	9 500	
Installation	25 000	39 500

Centre de formation

Un véhicule, en remplacement du fourgon Peugeot J5, VD 11 646, année 1991, comptant 93 945 km au 30.06.2004 (dernière expertise : mars 2004)	54 300	
Transfert de l'équipement radio	1 000	
Équipement feu bleu + sirène	3 000	
Enregistreur de fin de parcours	1 600	
Protection des vitrages	2 000	
Équipement SO/MO	5 000	66 900

– **Service de secours et d'incendie** **81 500**

Secours et incendie

Un véhicule, en remplacement du véhicule de service Peugeot 406, VD 114 328, Losa 8, année 1997, comptant 150 000 km au 30.06.2004	38 000	
Agencement + équipement	6 400	
Enregistreur de fin de parcours	1 600	46 000
Une autolaveuse pour la halle des véhicules (remplacement du modèle actuel datant de 1988)		17 500
Un équipement analyseur de gaz d'échappement pour véhicules fonctionnant à l'essence ou au diesel (remplacement d'un modèle de démonstration datant de 1987)		18 000

fr.

<u>CULTURE, SPORTS, PATRIMOINE</u>		<u>126 000</u>
–	Service des sports	126 000
	<u>Groupe d'entretien</u>	
	Remplacement d'une remorque, 1 ^{ère} mise en circulation le 10 juin 1986	42 000
	Un véhicule en remplacement d'une VW Golf, 1 ^{ère} mise en circulation le 22 mai 1989, comptabilisant 119 500 kilomètres	26 000
	<u>Zone sportive de Chavannes</u>	
	Un véhicule en remplacement d'un tracteur, 1 ^{ère} mise en circulation le 24 mai 1976, comptabilisant 6 900 heures d'utilisation	58 000
<u>TRAVAUX</u>		<u>2 044 000</u>
–	Service des routes et de la mobilité	809 000
	Un véhicule de chantier pour l'unité Travaux, genre "Réform", avec pont à système "Multilift" et pré-équipement hivernal, en remplacement du camion IVECO n° 57 de 1989, totalisant plus de 245 000 km et 5 000 heures de grue, soit l'équivalent de 445 000 km parcourus	150 000
	Une saleuse portée de 1.5 m ³ avec système électronique de contrôle de l'épandage lié à la vitesse, adapté au véhicule ci-dessus	35 000
	Une lame à neige électro-hydraulique adaptée au véhicule ci-dessus	20 000
	Un véhicule de chantier pour l'unité Entretien, genre "Réform", avec pont à système "Multilift" et pré-équipement hivernal, en remplacement d'un chariot de travail, grand modèle, n° 362 de 1986, hors d'usage, affecté au secteur 6 (zones foraines)	150 000
	Une saleuse portée de 1.5 m ³ avec système électronique de contrôle de l'épandage lié à la vitesse, adapté au véhicule ci-dessus	35 000
	Une lame à neige électro-hydraulique adaptée au véhicule ci-dessus	20 000
	Une épareuse pour le traitement des accotements dans les zones foraines	40 000
	Un véhicule porte-outils en remplacement du véhicule Aebi n° 367 de 1987 attribué au secteur 6	80 000
	Une saleuse portée avec contrôle de l'épandage lié à la vitesse adaptée au véhicule ci-dessus	35 000
	Une lame à neige adaptée au véhicule ci-dessus	20 000
	Une grue amovible attribuée au camion n° 64 adaptable à l'arrière du véhicule en remplacement d'une installation semblable de 1985	130 000 fr.
	Un rouleau compresseur monocylindre en remplacement d'un engin bicylindre n° 319 de 1977	17 000

Un rouleau compresseur monocylindre en remplacement d'un engin bicylindre n° 318 de 1975	17 000
Un compresseur d'air avec marteau pneumatique, tuyaux et accessoires en remplacement d'un engin du même type n° 442 de 1983	26 000
Une ponceuse à bande en fonte de 3 000 m/m, en remplacement d'une machine de même type très usagée	14 000
<i><u>Nouvelle acquisition :</u></i>	
Un pont élévateur à quatre colonnes de 4 t. de capacité pour l'entretien et la réparation des machines et petits véhicules	20 000
– Service d'assainissement	1 088 000
<i><u>CROM</u></i>	
Un véhicule Multilift, 3 essieux, équipé d'un crochet et de bennes en remplacement du véhicule n° 81 de 1990 totalisant 722 000 km	230 000
Une benne-grue en remplacement d'une machine du même type usagée	120 000
Deux camions 24 tonnes, trois essieux, équipés d'un caisson à ordures, en remplacement du :	
– camion n° 13 de 1987, totalisant 610 000 km parcourus	300 000
– camion n° 42 de 1990, totalisant 400 000 km parcourus	300 000
Un élévateur, en remplacement du chariot élévateur datant de 1988 totalisant 5 600 heures d'utilisation	48 000
<i><u>Nouvelles acquisitions :</u></i>	
Une camionnette de type "Sprinter" pour la collecte des fûts	70 000
Un pick-up pour la surveillance du domaine public	20 000
– Eauservice	147 000
Un véhicule, en remplacement du véhicule VW Type 4 Syncro datant de 1997 totalisant 160 000 km	45 000
Un véhicule de type "Partner Kangoo", en remplacement du véhicule Audi datant de 1989 totalisant 161 000 km	22 000
Un véhicule, en remplacement du véhicule VW Type 2 Syncro datant de 1992 totalisant 186 000 km	45 000
Un véhicule, en remplacement du véhicule Ford Transit datant de 1990 totalisant 118 000 km	35 000 fr.
<u>ENFANCE, JEUNESSE ET EDUCATION</u>	<u>45 000</u>
– Service dentaire	45 000

Groupe dentaire de Montbenon

Remplacement de l'unit dentaire et fauteuil du cabinet vert datant de 1992	45 000
--	--------

SECURITE SOCIALE ET ENVIRONNEMENT**335 000****– Service des parcs et promenades****335 000**

Un char basculant hydraulique avec ridelles hautes, en remplacement d'un char Hämmerli 5 T, n° 1403, de 1968	20 000
--	--------

Une tondeuse rotative à trois têtes de coupe et système de ramassage, pour les terrains de sports de la Blécherette, en remplacement d'une tondeuse hélicoïdale Sabo 1602-5, n° 1045, de 1991, totalisant 11 000 h.	90 000
---	--------

Un fourgon pour réparation et livraison de carburant, en remplacement d'un fourgon Peugeot J5, n° 1022, de 1991, totalisant 150 000 km	60 000
--	--------

Nouvelles acquisitions :

Deux mini transporteurs avec pont basculant pour le parc de Valency et le parc de la Brouette	50 000
---	--------

Une camionnette à double-cabine, pont basculant, pour volante du secteur 3	70 000
--	--------

Un tracteur multi-fonctions	45 000
-----------------------------	--------

SERVICES INDUSTRIELS**563 000****– Services généraux (garages)****333 000**

Un élévateur à fourches, Saxby, 1975, à remplacer	75 000
---	--------

Un break, en remplacement du break Opel Astra, VD 31 651, 1993, 174 430 km	26 000
--	--------

Un fourgon, en remplacement du fourgon Ford Transit 120, VD 44 940, 1996, 206 380 km	35 000
--	--------

Un break, en remplacement de la limousine Opel Astra, VD 228 197, 1993, 126 100 km	26 000
--	--------

Un break, en remplacement du break Opel Astra, VD 44 300, 1993, 117 655 km	20 000
--	--------

Une limousine, en remplacement de la limousine Ford Sierra, VD 77 146, 1993, 161 540 km	22 000
---	--------

Un multispace, pour le Service du gaz et du chauffage à distance, nouveau	26 000 fr.
---	---------------

Un break, pour le Service du gaz et du chauffage à distance, nouveau	26 000
--	--------

Un break 4x4, pour le Service électrique, nouveau	25 000
---	--------

Un multispace, pour le Service multimédia, nouveau	26 000
--	--------

Un multispace, pour le Service multimédia, nouveau	26 000
– Service de l'électricité	180 000
Une berce équipée d'une génératrice de secours d'une puissance de 500 kW	120 000
Un téléflex, appareil de chocs pour détection des défauts de câbles, en remplacement	60 000
– Magesi	50 000
Une centrale d'alarmes techniques du complexe des bâtiments Magesi et atelier du SEL, en remplacement	50 000

3. Conclusions

Fondée sur ce qui précède, la Municipalité vous demande, Monsieur le président, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir prendre les résolutions suivantes :

Le Conseil communal de Lausanne

vu le préavis N° 2004/38 de la Municipalité, du 23 septembre 2004;
ouï le rapport de la Commission permanente des finances qui a examiné cette affaire;
considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

décide :

1. d'allouer à la Municipalité, pour l'exercice 2005, un crédit de fr. 4 961 500.- pour les achats de véhicules, de machines et de matériel ainsi que pour les acquisitions de matériels et logiciels informatiques;
2. de porter en amortissement dudit crédit les subventions et participations éventuelles à recevoir.

Au nom de la Municipalité :

Le syndic :
Daniel Brélaz

Le secrétaire :
François Pasche

Annexe : détail SOI